



Rapport provisoire de l'avocat ou du notaire
et demande de fonds

ENVOYEZ CETTE FORMULE DÛMENT REMPLIE PAR TÉLÉCOPIEUR AU NUMÉRO INDIQUÉ DANS LA LETTRE D'INSTRUCTIONS
AU MOINS DEUX (2) JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE À LAQUELLE LES FONDS SONT REQUIS.

Destinataire : Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC »)

Objet : N° de référence CIBC : _____

Débiteur hypothécaire		
Caution (s'il y a lieu)		
Adresse municipale de la propriété hypothéquée		
Brève description cadastrale de la propriété hypothéquée		
Nom du bureau de taxes municipales	Numéro du rôle	Montant des taxes annuelles : \$
Montant du prêt hypothécaire \$	Montant demandé \$	Date à laquelle les fonds sont requis

Données sur le compte en fiducie de l'avocat ou du notaire : (Les renseignements doivent être entrés.)

Nom de la banque ou de la société de fiducie

Numéro de transit

Numéro du compte de banque en fiducie

Le soussigné certifie par la présente que lorsque cette avance sera effectuée :

- Toutes les exigences précisées dans votre Lettre d'instructions et vos Instructions à l'avocat ou au notaire auront été respectées avant le décaissement des fonds.
- Le débiteur hypothécaire détiendra un titre de propriété en bonne et due forme, négociable, libre de tout jugement, saisie, charges, hypothèques légales et priorités, sauf pour le prêt hypothécaire mentionné aux présentes, et la CIBC détiendra une hypothèque valable inscrite en premier ou deuxième rang tel que précisé dans votre Lettre d'instructions.
- Toutes les factures de taxes et de services publics émises jusqu'à la date de décaissement auront été réglées en totalité.
- Le débiteur hypothécaire aura signé un acte de prêt hypothécaire en faveur de la CIBC, sur la formule appropriée, ainsi que tous les autres documents requis conformément à votre Lettre d'instructions et vos Instructions à l'avocat ou au notaire, et toute modification ultérieure, le cas échéant.
- Les sommes garanties par le prêt hypothécaire seront décaissées dans les trois (3) jours ouvrables suivant la réception des fonds.
- Les détails de l'assurance incendie et autres risques et de toute autre assurance indiquées dans vos Instructions à l'avocat ou au notaire auront été vérifiés.
- Vos exigences à l'égard des cautions et des garanties supplémentaires, telles qu'elles sont définies dans votre Lettre d'instructions et vos Instructions à l'avocat ou au notaire, auront été respectées.
- À moins d'indications contraires ci-après, toutes les restrictions enregistrées ou toute la réglementation et tous les règlements de zonage et de construction et les lois ou ordonnances provinciales auront été respectés, et il n'y a aucun empiètement ni aucune servitude ou autre charge (y compris les taxes) À L'EXCEPTION de ce qui est indiqué ci-dessous. Vous avez été informé de ces situations avant d'effectuer ce rapport et vous les avez acceptés. Ils ne sont préjudiciables ni à votre garantie ni à la négociabilité du titre.

(Détails des exceptions)

Nom du cabinet d'avocats	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur

Adresse du cabinet d'avocats	

Date	Signature de l'avocat ou du notaire